

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

---

## M. DAVID CORDIER représentant OUEST-PATRIMOINE

N° 38 La Simonière, 44850 LE CELLIER SASU au capital de 3 000€, enregistrée sous le n° SIREN 824492747 auprès du tribunal de commerce de NANTES Code NAF : 7022Z

Téléphone : 09-54-18-22-51 - Email : [david.cordier@ouest-patrimoine.com](mailto:david.cordier@ouest-patrimoine.com)

---

### DONNEES PERSONNELLES :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par M. DAVID CORDIER pour l'entrée et la gestion de la relation client.

Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer le bon déroulement de nos missions en gestion de patrimoine et plus globalement nos relations contractuelles et commerciales. Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les informations collectées sont susceptibles d'être transmises d'une manière générale à nos salariés, nos partenaires dont notamment nos partenaires informatiques, financiers et compagnies d'assurance, les autorités de tutelles et les associations représentatives (AMF, ANACOFI)

Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à M. DAVID CORDIER / OUEST PATRIMOINE

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : M. DAVID CORDIER - 38 LA SIMONIERE, 44850 LE CELLIER - 06 98 88 34 84 - [david.cordier@ouest-patrimoine.com](mailto:david.cordier@ouest-patrimoine.com).

**Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.**

### PRESENTATION :

Professionnel de la Gestion de Patrimoine depuis 2007 et diplômé d'un Diplôme Universitaire de niveau Master (Bac +5) en **Gestion de Patrimoine** obtenu à l'Université d'Angers.

### NOTRE METIER

Le cabinet Ouest Patrimoine intervient en tant que conseil dans la gestion du *patrimoine privé* et du *patrimoine professionnel*.

#### Nos objectifs :

- *Mettre en place avec chaque client une relation privilégiée*
- *Accompagner sur le long terme les clients*
- *Recherche les solutions les plus efficaces en adéquation avec vos objectifs*
- *Proposer des produits et services de qualité*

### 1.STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE :

En application de la réglementation, votre conseiller souhaite porter à votre connaissance les éléments ci-après. Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 17000705. (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) au titre des activités réglementées suivantes :

### ➔ **Activité de Conseil en Investissements Financiers (CIF) :**

(Activité régie par le Code monétaire et financier)

Conseiller en Investissement Financier (CIF) de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseil Financiers-CIF (ANACOFI-CIF) association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)  
Cette activité est contrôlable par l'AMF.

### ➔ **Intermédiaire en transactions sur immeubles et fonds de commerce (AGENT IMMOBILIER) :**

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI44012017000016948, par délivrée la CCI de Nantes-Saint-Nazaire et permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce. Absence de garantie financière, non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

### **RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE :**

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA

Numéros de polices : 0859 114240090/028812

Pour des montants de :	CIF	IMMO
Responsabilité Civile Professionnelle :	Montant des garanties : 2 130 000€ par sinistre et par année d'assurance	Montant des garanties : 1 598 000€ par sinistre et par année d'assurance
Garantie financière :	Non approprié	117 000€

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association.

### **RELATIONS COMMERCIALES :**

Identité du ou des établissements avec lesquels votre conseiller entretient une relation significative

De nature capitalistique ➔ Aucun

De nature Commerciale ➔ Voir ci-dessous

Dans le cadre de l'activité CIF ou Immobilier	Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
CIF	Entrepreneur Invest	Société de gestion de portefeuille	Convention de distribution	Commissions
CIF	Odyssée Venture	Société de gestion de portefeuille	Convention de distribution	Commissions
CIF	Vatel Capital	Société de gestion de portefeuille	Convention de distribution	Commissions
CIF	LA FRANCAISE	Société de gestion de portefeuille	Convention de distribution	Commissions
CIF	PAREF GESTION	Société de gestion de portefeuille	Convention de distribution	Commissions
IMMOBILIER	OCEANIC PROMOTION	Promoteur	Mandat de commercialisation	Honoraires
IMMOBILIER	COGEDIM	Promoteur	Mandat de vente	Honoraires

## 2.MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL :

Tarifs et honoraires pratiqués :

Nature de la prestation	Type de rémunération	Montant
Audit Patrimonial Essentiel	Forfaitaire	600€ TTC
Audit Patrimonial Éclairé	Forfaitaire	960 € TTC
Audit Patrimonial Expert	Forfaitaire	1800€ TTC
Toute autre demande	Tarif horaire	108€ TTC

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers (dès lors que l'éventail analysé ne se limite pas aux Produits émis ou proposés par des entités ayant des liens étroits, ou toute autre relation juridique ou économique avec le Conseiller.

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité

La lettre de mission devra valider définitivement le mode et le niveau de rémunération du professionnel ainsi que le niveau de frais et les honoraires prélevés au client.

## 3.MODES DE COMMUNICATIONS :

Les modes de communication à utiliser entre OUEST PATRIMOINE et le client sont les suivants :

- ✓ Réunions physiques ;
- ✓ Courrier ;
- ✓ Envois de courriels ;
- ✓ Téléphone ;
- ✓ Logiciels spécialisés (ex viso)

Toute communication sera faite en français. Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous vous proposerons que les informations vous soient communiquées par le biais d'un support durable en mode papier, ou par courriel ou au moyen d'un site internet (les documents peuvent être téléchargés et consultés pendant un laps de temps défini). Votre choix sera formalisé dans la lettre de mission. Le mail sera le mode de communication par défaut.

### TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS :

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n°2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

### MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation, votre conseiller peut être contacté

- Par courrier : OUEST PATRIMOINE N° 38 La Simonière 44850 LE CELLIER ou au bureau à OUEST PATRIMOINE 155 Rue Edouard Branly 44150 ANCENIS
- Par mail : [david.cordier@ouest-patrimoine.com](mailto:david.cordier@ouest-patrimoine.com)
- Par téléphone au 06 98 88 34 84 ou AU 02-55-07-01-51

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour en accuser réception, sauf si la réponse elle-même vous est apportée dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si le traitement de la réclamation par votre conseiller ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez saisir un médiateur indépendant dans les conditions suivantes :

<b>Saisir un médiateur :</b>	
<p><b>I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :</b></p> <p>Médiateur de l'Anacofi, 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris</p> <p><b>II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :</b></p> <p>Pour les activités de CIF</p> <p>Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers</p> <p>17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02</p> <p>Site internet :</p> <p><a href="https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation">https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation</a></p>	<p><b>Pour les activités d'IOBSP et Immobilières<sup>1</sup></b></p> <p>Médiation de la consommation - ANM Conso</p> <p>2 rue de Colmar</p> <p>94300 VINCENNES</p> <p>Tél : <b>01 58 64 00 05</b></p> <p><a href="mailto:contact@anmconso.com">contact@anmconso.com</a></p>

Sans préjudice de ce qui est prévu dans les différents documents contractuels entre vous et votre conseiller, vous pourrez communiquer avec ce dernier par :

- Ecrit à l'adresse du siège social : OUEST PATRIMOINE N° 38 La Simonière 44850 LE CELLIER
- En rendez-vous physique au 155 rue Edouard Branly 44150 Ancenis
- Email sur l'adresse suivante : [david.cordier@ouest-patrimoine.com](mailto:david.cordier@ouest-patrimoine.com)
- Téléphone au 06 98 88 94 84.

En cas d'échec ou à défaut d'utiliser la voie de recours amiable le litige peut être porté devant les tribunaux compétents.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ reconnais avoir pris connaissance du document d'entrée en relation.

Fait en deux exemplaires à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_, dont un remis au client

Signature :

\_\_\_\_\_